

Assemblée Générale Statutaire

*À Lisle-sur-Tarn, le 24 mars 2018 à 9h15
Salle des Fêtes, Place Paul SAISSAC*



Assemblée Générale Statutaire

Ouverture de la séance



Assemblée Générale Statutaire

ORDRE DU JOUR

**Allocution des Élus,
Bilan comptable 2017,
Affectation du résultat 2017,
Rapport des vérificateurs aux comptes 2017,
Budget prévisionnel 2018,
Rapport moral du Président 2017,
Projets fédéraux 2018,
Intervention de M. LEGEAY - Enedis,
Questions diverses,
Lieu de la prochaine AGO 2019.**



Assemblée Générale Statutaire

Allocution des Élus



Assemblée Générale Statutaire

Bilan comptable 2017 présenté par
M. LANNES Patrick, Expert-comptable

- VOTE -



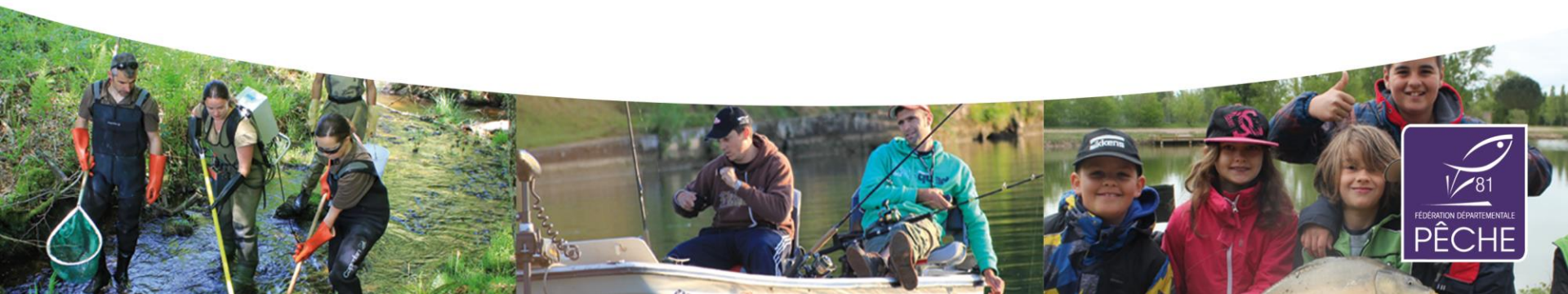
Assemblée Générale Statutaire

Affectation du résultat 2017



Assemblée Générale Statutaire

Lecture du rapport des Vérificateurs aux Comptes



Assemblée Générale Statutaire

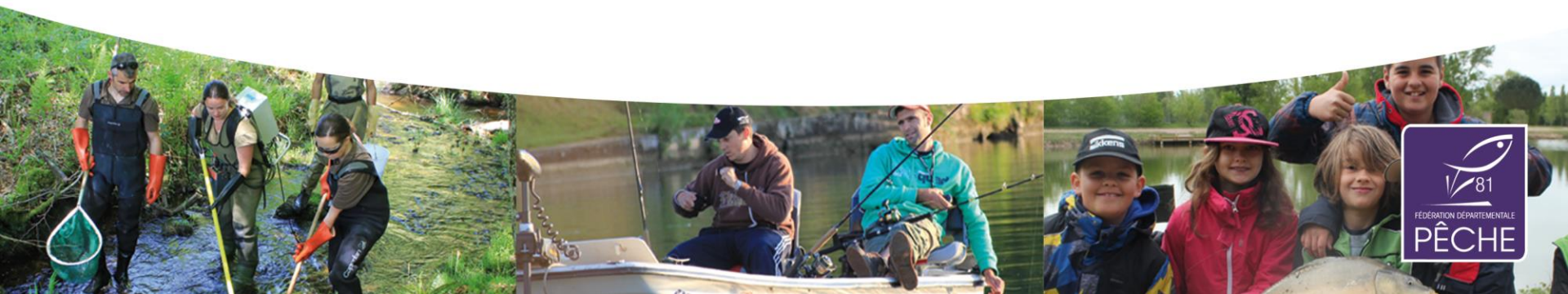
Budget prévisionnel 2018 présenté par
M. LANNES Patrick, Expert-comptable

- VOTE -



Assemblée Générale Statutaire

Rapport moral du Président

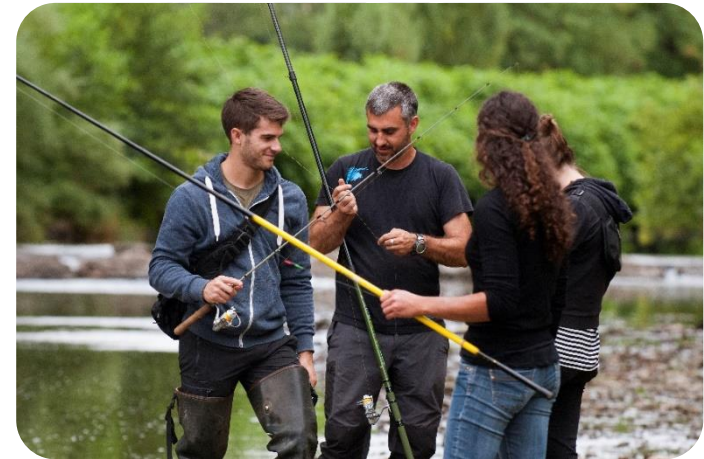


Assemblée Générale Statutaire

LES AAPPMA ET LES EFFECTIFS DE PÊCHEURS

Pour 2017, on dénombre un total de **18 173 cartes de pêche** vendues sur le site www.cartedepeche.fr, soit une augmentation de 0,52 % :

- Cartes « personne majeure interfédérale » et « personne majeure » : 10 740 (- 3,1 %),
- Cartes « personne mineure » : 1 724 (- 7,8 %),
- Cartes « découverte femme » : 800 (+ 0,5 %),
- Cartes « découverte enfant » : 2 818 (- 3,6 %),
- Cartes hebdomadaires : 480 (+ 16,2 %),
- Cartes journalières : 1 068 (+ 68,8 %).



Assemblée Générale Statutaire

LES REPEUPEMENTS PISCICOLES

Les empoissonnements 2017 en poissons blancs et carnassiers, répartis sur une douzaine de sites sur l'ensemble du département, ont représenté :

- 1000 kg de gardons et rotengles,
- 700 kg de carpes de 5 à 10 kg,
- 450 kg de brochets,
- 150 kg de black-bass.

Les dotations en truites pour 2017 :

- 11 930 kg de truites fario,
- 16 616 kg de truites arc-en-ciel.



Assemblée Générale Statutaire

LA PISCICULTURE DU PUJOL

Juin 2017 : Audit de la pisciculture par la Société CAP RH afin de trouver des solutions aux difficultés organisationnelles rencontrées par la Fédération depuis février 2017.

Eté 2017 : Mortalités importantes pour un coût d'environ 62 000 €.

Juillet 2017 : Restitution de l'audit. Décision du Conseil d'Administration de fermer la pisciculture du Pujol progressivement.

Le Conseil d'Administration va traiter la question du devenir du personnel, organiser la cessation de l'activité de la pisciculture et statuer sur le devenir des biens y afférant.

Assemblée Générale Statutaire

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2017, grâce à nos actions en faveur des cours d'eau, nous avons obtenu le renouvellement de notre agrément préfectoral pour la protection de l'environnement.

⇒ Restauration de la continuité écologique :

- Programme coordonné du Dadou aval,
- Actions ponctuelles sur le Greissentous et la Colombière,
- Suivi de l'application de la loi sur la continuité écologique sur l'ensemble du département.

Assemblée Générale Statutaire

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

→ Connaissance des peuplements piscicoles :

- Inventaires piscicoles,
- Suivi pathologique,
- Communication.

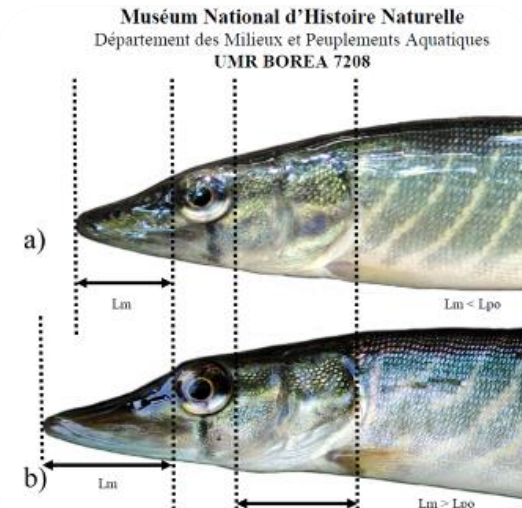


Assemblée Générale Statutaire

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

→ Etude des milieux cyprinicoles du Tarn :

- Etude morphologique,
- Calcul des niveaux typologiques,
- Recherche d'individus Brochet aquitain.



Assemblée Générale Statutaire

⇒ Gestion des espèces invasives :

- Etude de l'AAPPMA de Brassac sur les écrevisses signal,
- Cartographie des espèces végétales invasives sur l'Agout et le Thoré.



Assemblée Générale Statutaire

LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2017, nous avons obtenu le renouvellement de notre habilitation préfectorale à participer au débat sur l'environnement :

- Avis techniques à l'administration,
- Suivi des projets potentiellement impactant : autoroute Toulouse-Castres, retenue de Sivens, canyoning dans les gorges d'Arifat, ...

Assemblée Générale Statutaire

LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

⇒ Comité de pilotage de sites remarquables : Natura 2000, Réserve naturelle

⇒ Communication générale sur la protection de l'environnement



LE STATUT JURIDIQUE FRANÇAIS DES POISSONS :

FAUNE PISCICOLE FRANÇAISE - ESPÈCES AUTOCHTONES - ESPÈCES ACCLIMATÉES



75 espèces de poissons en France



6 espèces d'écrevisses en France



10 espèces de grenouilles en France

Une liste des espèces représentées en France a été établie officiellement par un arrêté ministériel du 17 décembre 1965. Il sert de référence réglementaire vis-à-vis des déversements piscicoles car il est interdit d'introduire dans les eaux françaises des espèces qui ne sont pas inscrites dans cette liste. Cela pourrait en effet fortement perturber l'équilibre biologique du milieu.

Cette liste fait état, au total dans les cours d'eau français, de 75 espèces de poissons, 10 espèces de grenouilles et 6 espèces d'écrevisses comestibles. Parmi ces espèces, un grand nombre y a été introduit par l'homme. Si elles se développent correctement, elles peuvent être considérées comme acclimatées à nos rivières. C'est le cas par exemple pour la Carpe, le Sandre et le Black-bass. Néanmoins, toute introduction dans les milieux naturels cause un déséquilibre de l'écosystème et parfois, les nouvelles espèces étant plus compétitives, plus agressives ou simplement moins exigeantes en termes de qualité d'eau ou de milieu et elles remplacent petit à petit les espèces autochtones. Ces espèces sont alors classées dans la catégorie « susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques » (cf. art. R432-5 du Code de l'Environnement).

L'objectif étant de limiter au maximum leur dissémination pour protéger les espèces locales, le Code de l'Environnement prévoit une réglementation spécifique : interdiction de les transporter vivantes, de les déverser ou de les relâcher dans un cours d'eau, de les utiliser comme appâts vivants ou morts...

LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE LOCALE D'INTRODUCTION D'ESPÈCES «HORS BASSIN»

Si la loi interdit l'introduction d'espèces « non françaises », elle ne prend pas en compte les spécificités régionales. Or, d'un bassin hydrographique à l'autre, les peuplements sont très différents. Aujourd'hui, plusieurs espèces ont fait leur apparition dans le département, sans que l'on puisse encore évaluer leur impact sur la faune locale.

35 espèces de poissons dans le Tarn en 2010 + 2 nouvelles espèces en 2017 (le Pseudorasbora, l'Epirine lippue et le Spirin)



44 La faune piscicole tarnaise

⚠ Afin de préserver la biodiversité et les spécificités locales, deux recommandations :

➡ Ne pas déverser une espèce non connue dans le bassin.

- (1) Ces déversements ont pu être réalisés dans le passé de manière volontaire, comme cela a été le cas pour le Silure. Cette espèce était bien dans la liste des espèces françaises, mais présente uniquement dans le bassin du Rhin et a été introduite dans nos cours d'eau pour le loisir pêche.
- (2) Pour les écrevisses d'Amérique du nord, il s'agit d'échappées de centres d'élevage créés dans un objectif culinaire.
- (3) Pour la Perche-solet, les individus ont été introduits par des propriétaires d'aquarium qui s'en sont lassés.
- (4) Enfin, il s'agit parfois d'introductions non contrôlées à l'occasion d'un déversement en masse de poissons dits « blancs ». En effet, dans un lot de gardons, rotengales et autres cyprinides, peuvent parfois se cacher d'autres espèces qui leur ressemblent...

➡ Ne pas déverser une espèce qui semble connue, mais qui a récemment été divisée en plusieurs espèces différentes.

Les recherches sur les poissons avancent tous les jours et bouleversent les connaissances considérées comme acquises. Au Muséum national d'Histoire Naturelle, des chercheurs travaillent sur les espèces piscicoles et leur « systématique » : cette science du classement des espèces s'appuie sur les avancées de la génétique pour catégoriser les espèces. Des recherches en génétique ont même déjà permis de mettre en évidence 3 lignées de truites (Atlantique, Méditerranéenne et Corsal) et autant de souches que de bassins versants.

Les recherches plus récentes sur les autres espèces piscicoles ont permis d'établir :

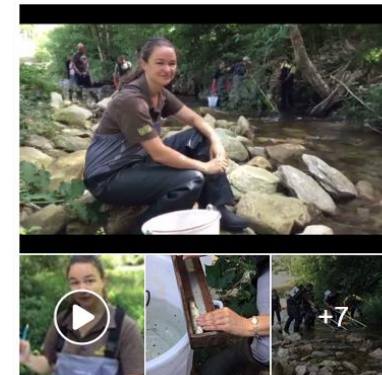
 2 espèces de Vandoise : Dans le bassin de la Garonne, nous avons de la Vandoise rostrée.	 2 espèces de Brochet. Dans le Tarn nous avons du Brochet commun issu de déversement et peut-être également du Brochet aquitain autochtone (étude en cours, cf. page 8).	 2 espèces de Chivesne, avec une espèce particulière pour les Pyrénées Orientales.
 2 espèces de Coujon : Dans le bassin de la Garonne, nous avons le Coujon occitan.	 3 espèces minimum de Vairon. Et selon les recherches en cours, il y aurait 3 autres espèces de Vairon distinctes, dont une espèce de vairon pour le bassin de la Garonne. Cette dernière n'a cependant pas encore été officiellement reconnue et nommée par le Muséum.	 5 espèces de Chebot, mais aucune dans le Tarn.

45

Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a ajouté 8 photos et 2 vidéos.
6 juillet 2017

[Gestion des milieux]

Aujourd'hui, la Fédération a réalisé un inventaire piscicole sur l'Amette à Mazamet, à proximité de la frontière départementale avec l'Aude, ceci dans le but de dresser un état initial des peuplements piscicoles avant l'effacement de deux ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique du cours d'eau. Nous partageons deux vidéos et quelques photos illustrant cet inventaire piscicole. Afficher la suite



J'aime Commenter Partager

Assemblée Générale Statutaire

LES GARDES-PÊCHE PARTICULIERS

⇒ Gardes-pêche particuliers d'AAPPMA :

- Formation initiale et assermentation,
- Formation continue,
- Subvention aux AAPPMA.



Assemblée Générale Statutaire

LA GARDERIE FEDERALE

⇒ Un nouveau garde-pêche recruté : Laurent BOUSQUET

Bilan 2017 :

- 95 sorties terrain soit 600 heures de travail,
- 2 676 personnes contrôlées,
- 12 094 km parcourus,
- 51 procès-verbaux,



Remerciements à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ainsi qu'à l'Agence Française pour la Biodiversité pour leur collaboration.

Assemblée Générale Statutaire

LES MANIFESTATIONS 2017

➡ Fish in Tarn à la Base de Loisirs d'Aquaval à Lautrec :

- Objectif : faire découvrir la pêche et les milieux aquatiques à un large public,
- Multitude de techniques et d'activités sur site (coup, anglaise, grande canne, carpe, jeux pour les petits, etc...).

Fréquentation : 650 visiteurs.

Prochaine édition
le 3 Juin 2018 sur le même site.



Assemblée Générale Statutaire

LES MANIFESTATIONS 2017

→ *La Journée de la Biodiversité au Lycée agricole de Fonlabour :*

- Plusieurs structures d'éducation à l'Environnement présentes.
- Nous avons abordé avec le grand public les notions de biologie du poisson et la découverte de la microfaune aquatique (les invertébrés).



Assemblée Générale Statutaire

LES MANIFESTATIONS 2017

⇒ La Fête de la Rivière Tarn à Saint-Juéry :

- Organisée par le Syndicat Mixte de Rivière Tarn,
- Faire découvrir la pêche au grand public.

Fréquentation : 400 personnes.



Assemblée Générale Statutaire

L'EDUCATION A LA PECHE ET AUX MILIEUX AQUATIQUES

⇒ 115 animations :

Partenaires divers : Centres de loisirs, maisons de retraite, foyers d'enfants en difficultés, écoles (périscolaire), anniversaires pêche, ...



Assemblée Générale Statutaire

LE NATURO'BUS

- ⇒ **Outil** : Remorque pédagogique pour la sensibilisation du grand public au fonctionnement des milieux naturels.
- ⇒ **Partenariat** entre la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie, la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn, le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement et la Fédération de Pêche du Tarn.



Assemblée Générale Statutaire

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

➔ Cérémonie des vœux 2017 :

- Pérennisation du partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn,
- Valorisation des actions et projets menés par la Fédération en 2016 et 2017,
- Présence de nombreux élus, des partenaires techniques et institutionnels.



Assemblée Générale Statutaire

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

- ⇒ Kit de structures de communication pour les AAPPMA et la Fédération :
- Outils de communication (roll-up, stand parapluie, bâche, ...) grâce à la réserve parlementaire de Philippe FOLLIOT, Député du Tarn,
 - Possibilité de prêt de roll-up aux AAPPMA via la signature d'une convention.



Assemblée Générale Statutaire

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

➔ Un nouveau site internet www.pechetarn.fr :

- Graphisme moderne et élégant,
- Site interactif, structuré et consultable sur smartphone et tablette,
- Informations et contenu plus étoffé, présence de vidéos, ...
- Actualisation permanente et richesse des actualités publiées.



Assemblée Générale Statutaire

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

⇒ Création d'un spot promotionnel :

- Intégration de ce spot promotionnel sur le site,
- 2 dates de tournage : une dédiée à la pêche de la truite et l'autre dédiée à la pêche des carnassiers : bénévoles des acteurs « made in Tarn ».



Assemblée Générale Statutaire

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

➔ Guide piscicole 2018 :

- Impression en 18 000 exemplaires,
- Nouvelle charte graphique en cohérence avec le nouveau site internet.



Assemblée Générale Statutaire

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

➔ Les réseaux sociaux et la newsletter « Ricochets » :

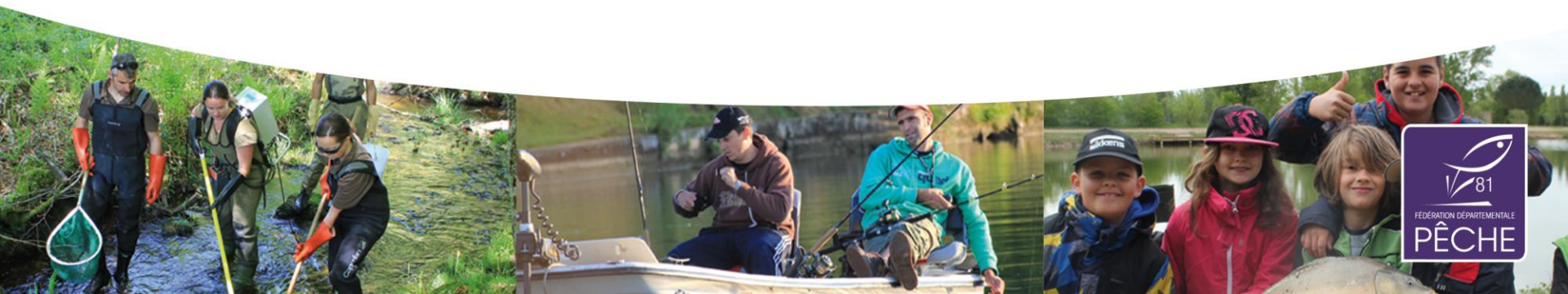
- Publications quasi-journalières sur les réseaux sociaux : informations, jeu concours, concours de pêche, point réglementation, ...
- Newsletter « Ricochets » : parution chaque fin de mois.



Assemblée Générale Statutaire

Rapport moral du Président

- VOTE -



Assemblée Générale Statutaire

4 axes prioritaires 2018

COMMUNICATION

Création en partenariat avec GEOPECHE d'une carte halieutique interactive en ligne

GESTION PISCICOLE

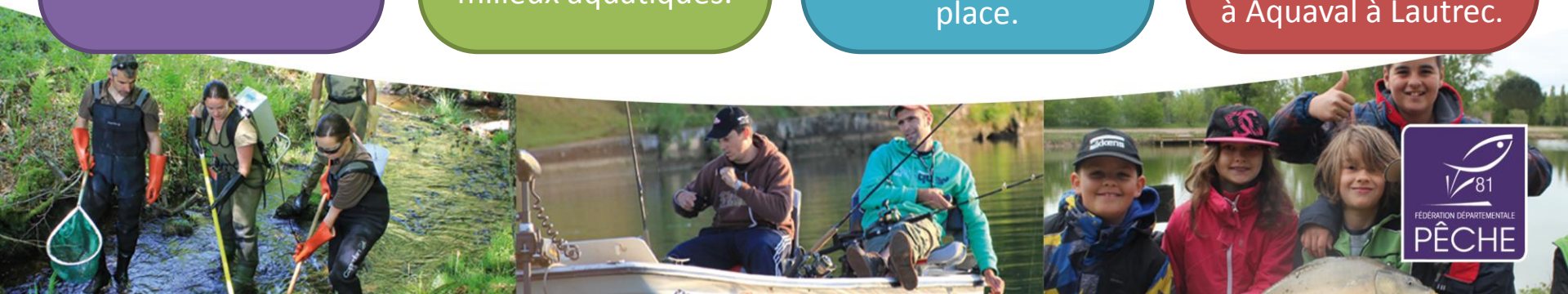
Poursuite de l'actualisation du PDPG, document qui vise à déterminer les propositions d'actions nécessaires à mettre en place en terme de gestion piscicole et protection des milieux aquatiques.

DEVELOPPEMENT

Poursuite de l'élaboration du SDDL, document qui a pour but d'analyser et de déterminer les grandes orientations et actions à mener afin de moderniser la gestion halieutique en place.

ANIMATION

Renouvellement de « Fish in Tarn », deuxième édition, évènement familial dédié à l'animation et l'initiation à la pêche, à la promotion de ce loisir, à la sensibilisation et à la protection des milieux aquatiques, à Aquaval à Lautrec.



Assemblée Générale Statutaire

Les autres projets fédéraux 2018

➔ Développement :

- Remise en état de la mise à l'eau de Castelnau-de-Lévis,
- Lancement de la procédure de labellisation « Hébergements Pêche »,
- Négociation avec la mairie de Lagrave pour la réouverture de la mise à l'eau,
- Participation au Tour de France 2018, le 22 juillet 2018,
- Reboisement des bords de l'Agout à St-Lieux-Lès-Lavaur.

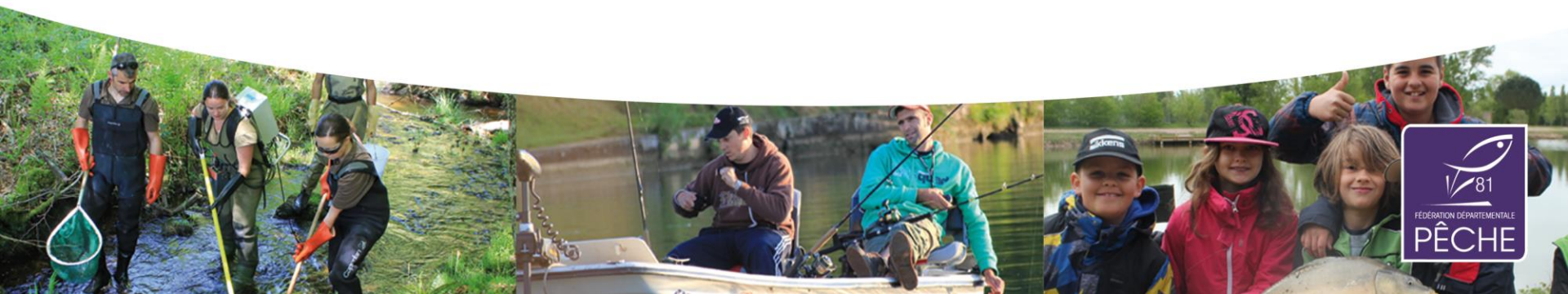


Assemblée Générale Statutaire

Les autres projets fédéraux 2018

→ Animations :

- Sensibilisation des enfants des écoles de Graulhet du 9 au 13 avril 2018,
- Challenge interdépartemental « Henri Hermet », les 7 et 8 Juillet 2018,
- Semaine « colo-pêche » en partenariat avec les Francas du Tarn,
- Participation au Forum des sports à Castres, les 1^{er} et 2 septembre 2018,
- NaturoBus : développement d'une application numérique.



Assemblée Générale Statutaire

Intervention de M. LEGEAY – Enedis



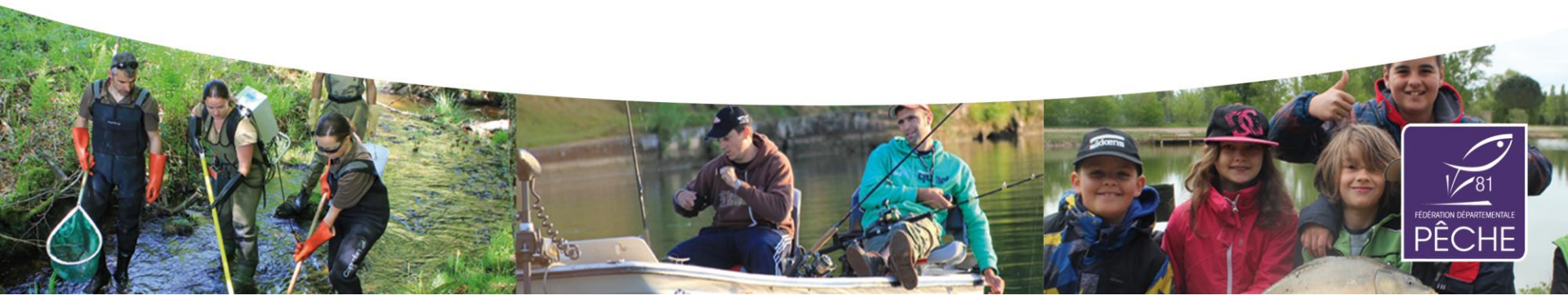
Assemblée Générale Statutaire

Questions diverses



Assemblée Générale Statutaire

Lieu de la prochaine AGO 2019



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

